



LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA EN SEANCE ORDINAIRE

LE LUNDI 27 MARS 2023

à 19 H 30

A LA MAIRIE DE VERGISSON

ORDRE DU JOUR :

- I. SIGALE : compétence périscolaire optionnelle
- II. Auberge : Compte administratif et compte de gestion 2022
- III. Auberge : affectation du résultat 2022
- IV. Auberge : budget primitif 2023
- V. Commune : compte administratif et compte de gestion 2022
- VI. Commune : affectation du résultat 2022
- VII. Commune : fixation des taxes locales 2023
- VIII. Commune : attribution des subventions communales 2023
- IX. Commune : budget primitif 2023
- X. Questions diverses
- XI. Rapports des commissions et syndicats

Le 20/03/2023

Le Maire, Anne BROCHETTE

